

Contexte



Papillons de jour ou Rhopalocères

- 134 espèces recensées en Europe,
- 88 signalées en France,
- 65 se reproduisent en Franche-Comté.



Libellules ou Odonates

- 435 espèces répertoriées en Europe,
- 244 en France,
- 129 se reproduisent en Franche-Comté.

Cette richesse ne doit cependant pas masquer les profondes menaces qui pèsent sur ces cortèges d'insectes. Selon l'Union Internationale de la Conservation de la Nature (UICN), 15% des Odonates et 8,5% des Rhopalocères sont en effet considérés comme menacés en Europe. La Franche-Comté n'échappe pas à cette règle, avec 23% des Odonates et 17% des Rhopalocères menacés à divers degrés.

Afin d'assurer la conservation de ces espèces les plus fragiles, il est nécessaire de mettre en œuvre des actions visant à enrayer ce processus de régression.

Plans nationaux d'actions Odonates et *Maculinea*

Les plans nationaux d'actions (PNA), mis en œuvre par le Ministère de l'Ecologie du Développement Durable, du Transport et du Logement (MEDDTL), s'inscrivent dans la politique de conservation de l'Etat (Grenelle de l'Environnement) et cherchent à répondre à cet objectif de maintien de la biodiversité.

Chaque plan concerne une espèce ou un groupe d'espèces et 72 sont en cours de mise en œuvre ou ont été initiés au 1^{er} janvier 2011.

Les deux plans «insectes» validés (Odonates et *Maculinea*) sont animés par l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE).

Ils visent à répondre à trois objectifs principaux :

- Acquérir les données manquantes à l'échelle nationale (bilan stationnel, état de conservation...)
- Améliorer l'état de conservation (mise en place de mesures de protection et de restauration, de suivis ...)
- Informer les acteurs concernés (services de l'Etat, collectivités, particuliers ...)

Infos et contact

Sites Internet :

- Plan national d'actions en faveur des Odonates
www.odonates.pnaopie.fr
- Plan national d'actions en faveur des *Maculinea*
www.maculinea.pnaopie.fr
- Plan régional d'actions en faveur des Odonates de Franche-Comté
www.odonates.pnaopie.fr/plans-regionaux/franche-comte
- Plan régional d'actions en faveur des papillons de jour menacés en Franche-Comté
www.maculinea.pnaopie.fr/plans-regionaux/franche-comte
- Conservatoire botanique national de Franche-Comté-Observatoire régional des Invertébrés
www.conservatoire-botanique-fc.org

Contact en région Franche-Comté:

- Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés (CBNFC-ORI)
perrine.jacquot.ori@cbnfc.org
03 81 83 18 38
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté (DREAL FC)
michel.carteron@developpement-durable.gouv.fr
03 81 21 68 13

Crédit photographique :

- Page de couverture :
Denis Jugan (pelouse de Quincey et azuré du serpolet)
Frédéric Mora (agrion de Mercure et ruisselet permanent)
- Contenu :
Frédéric Mora
Odonates :
Jean-Luc Lambert, Guillaume Doucet
Rhopalocères :
Olivier Bardet, Denis Jugan, Frédéric Mora, Magalie Mazuy

Plaquette réalisée par le CBNFC ORI, sur la base d'un financement DREAL - FEDER - Région 2011-2012. Ce programme est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional.



Agir pour les libellules et les papillons de jour en Franche-Comté

Plans régionaux d'actions en faveur
des Odonates et Rhopalocères menacés



Les plans régionaux d'actions Odonates et Rhopalocères en Franche-Comté

En région, ces deux plans nationaux sont déclinés avec des objectifs identiques. Ils portent évidemment sur les espèces retenues au niveau national dans les PNA, mais ont, par ailleurs, été étendus à d'autres espèces pour lesquelles la responsabilité de la Franche-Comté en matière de conservation est affirmée. Les espèces les plus rares et menacées en région ont été ainsi retenues, tout comme certains taxons d'intérêt national et significativement présents en Franche-Comté.

Espèces > Les deux plans régionaux sont ciblés sur 40 espèces

Odonates

Priorité 1



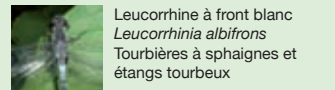
Agrion de Mercure
Coenagrion mercuriale
Milieux lotiques de faible importance

Rhopalocères

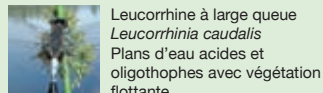
Priorité 1



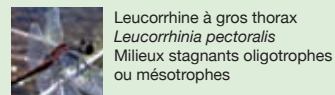
Azuré du serpolet
Maculinea arion
Pelouses sèches et prairies maigres riches en thym



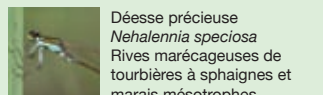
Leucorrhine à front blanc
Leucorrhinia albifrons
Tourbières à sphaignes et étangs tourbeux



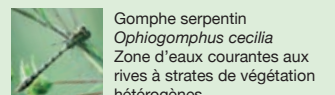
Leucorrhine à large queue
Leucorrhinia caudalis
Plans d'eau acides et oligotrophes avec végétation flottante



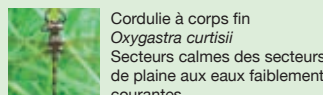
Leucorrhine à gros thorax
Leucorrhinia pectoralis
Milieux stagnants oligotrophes ou mésotrophes



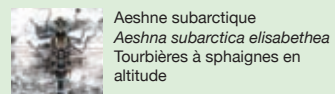
Déesse précieuse
Nehalennia speciosa
Rives marécageuses de tourbières à sphaignes et marais mésotrophes



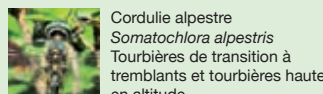
Gomphe serpent
Ophiogomphus cecilia
Zone d'eaux courantes aux rives à strates de végétation hétérogènes



Cordulie à corps fin
Oxygastra curtisii
Secteurs calmes des secteurs de plaine aux eaux faiblement courantes



Aeshne subarctique
Aeshna subarctica elisabetha
Tourbières à sphaignes en altitude



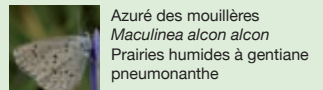
Cordulie alpestre
Somatochlora alpestris
Tourbières de transition à tremblants et tourbières hautes en altitude

Priorité 2

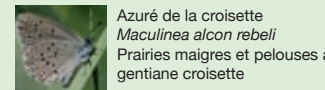
8 espèces

Priorité 3

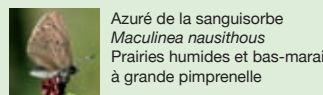
3 espèces



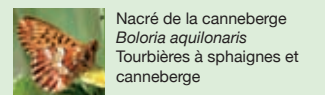
Azuré des mouillères
Maculinea alcon alcon
Prairies humides à gentiane pneumonanthe



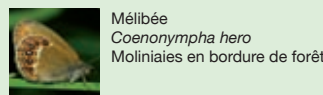
Azuré de la croisette
Maculinea alcon rebelli
Prairies maigres et pelouses à gentiane croisette



Azuré de la sanguisorbe
Maculinea nausithous
Prairies humides et bas-marais à grande pimprenelle



Nacré de la canneberge
Boloria aquilonaris
Tourbières à sphaignes et canneberge



Mélibée
Coenonympha hero
Moliniaies en bordure de forêt

Priorité 2

14 espèces

Glossaire

Priorité 1: Les espèces prioritaires sont celles pour lesquelles s'appliquent les actions du plan (bilan stationnel, évaluation de l'état de conservation, protection des stations, gestion, information).

Priorité 2: Les espèces complémentaires doivent bénéficier d'une meilleure connaissance de leur répartition régionale, être prises en compte dans les évaluations d'impacts et faire l'objet d'actions de sensibilisation. Elles peuvent intégrer les espèces prioritaires si leur état de conservation régresse.

Priorité 3: Les espèces potentielles sont issues du PNA et regroupent les espèces nécessitant des compléments d'investigation en région : espèces potentielles (leste enfant) ou pour lesquelles le niveau de connaissances actuel est insuffisant (sympétrum déprimé). Elles peuvent intégrer les espèces prioritaires dans les années à venir en fonction de l'évolution des connaissances quant à leur statut et à leur distribution en Franche-Comté.

Actions > 16 pour les Odonates et 15 pour les Rhopalocères

Poursuivre l'amélioration de la connaissance

- Poursuite de l'inventaire dans les zones sous-prospectées et les sites déjà parcourus (sites Natura 2000, réserves naturelles...).
- Mise en œuvre d'études axées sur la biologie et l'écologie de certaines espèces de manière à mieux comprendre le fonctionnement de leurs populations.
- Réalisation d'opérations de suivis et prospections ciblées sur les biotopes favorables en vue de découvrir d'éventuelles nouvelles stations.
- Contribution essentielle des bénévoles, déjà très impliqués depuis de nombreuses années, pour acquérir davantage de connaissance.

Améliorer l'état de conservation des espèces et de leur biotope

De nombreux sites abritant les espèces concernées par les plans bénéficient d'ores et déjà de statuts de protection et de gestion (APB¹, sites Natura 2000, RNN² et RNR³, sites du CREN FC⁴ et PNR⁵). Les stations menacées ou dégradées seront traitées en priorité afin de pallier aux atteintes avérées ou potentielles (drainage, plantation de ligneux, extraction, rectification de cours d'eau, surpâturage, amendement...). Par exemple, l'assèchement d'une tourbière entraîne de profondes modifications qui engendrent une perte d'habitat pour les espèces qui lui sont liées, mais aussi un relargage important de carbone (impliqué dans le processus de réchauffement climatique). Des actions de restauration sur un site tourbeux dégradé peuvent ainsi rétablir les conditions hydriques initiales, le rendant à nouveau favorable aux espèces inféodées tout en rétablissant son rôle fonctionnel (stockage du carbone, régulation des flux hydriques...).

Former, informer et sensibiliser

- Formations techniques à destination de l'ONEMA, l'ONF et l'ONCFS, réalisées par l'OPIE Franche-Comté, action poursuivie par l'Observatoire régional des Invertébrés qui s'adresse également aux acteurs demandeurs et aux gestionnaires.
- Formation en entomologie des étudiants de l'Université, afin de les spécialiser à ce groupe faunistique.
- Outils d'information développés en dehors des plans nationaux : site Internet de l'Opie national, fiches sur les espèces menacées d'odonates et de rhopalocères et, à venir, site Internet régional.

¹APB: Arrêtés de protection de biotope

²RNN: Réserves naturelles nationales

³RNR: Réserves naturelles régionales

⁴CREN FC: Conservatoire régional des espaces naturels de Franche-Comté

⁵PNR: Parcs naturels régionaux